



Nécrologie

RENÉ BIÉTRIX

C'est avec une véritable stupeur que nous avons appris le décès, survenu le 3 avril dernier, de M. René Biétri.

Il était entré deux jours plus tôt dans une clinique à Strasbourg, pour y subir une intervention chirurgicale. C'est à la suite de l'opération qu'une hémorragie devait entraîner la mort, sans que rien ait pu laisser supposer une conséquence aussi tragique. Il était âgé de 56 ans.

Issu d'une ancienne et honorable famille lyonnaise, il fut, après de solides études, appelé pour la guerre de 1914-18, pendant laquelle il eut une conduite exemplaire. Blessé trois fois au cours de la campagne, il était titulaire de la Médaille militaire et de la Croix de guerre, avec de brillantes citations.

Il devait faire une très belle carrière dans l'industrie textile. Spécialiste de velours, il était en 1925 directeur de l'usine Emile Huber, à Sarreguemines. Mobilisé comme officier de réserve en 1939-40, il fut par la suite attaché à la Maison Giron frères jusqu'en 1945.

Sa parfaite connaissance de la langue allemande et ses remarquables qualités d'organisateur le firent appeler, après l'armistice de 1945, à la Section textile de la Commission de contrôle du Gouvernement militaire de la zone française en Allemagne occupée.

Chargé de faire respecter les clauses de l'armistice, il défendit les intérêts français dont il avait la charge, mais il apporta toujours dans l'exercice de ses délicates fonctions, un esprit de justice qui est bien l'expression du caractère français.

Son activité, bornée tout d'abord au Duché de Bade et Wurtemberg, devait par la suite s'étendre sur tout le territoire de l'Allemagne occidentale. Il exerça sur tous les milieux textiles allemands une influence considérable.

Par la dignité de sa vie et la rectitude de sa conduite, il réussit ce tour de force de faire aimer la France dans un pays où depuis de longues années elle n'était pas particulièrement estimée.

La France perd en lui un de ses meilleurs serviteurs. La Fabrique Lyonnaise et notre Association, un de ses meilleurs amis.

En cette douloureuse circonstance, nous présentons à M^{me} Biétri, avec nos condoléances attristées, l'assurance de notre respectueuse sympathie. Nous souhaitons qu'elle trouve auprès de ses enfants, M. le Capitaine de Cormont et Madame, de ses petits-enfants bien-aimés : Jacques, Catherine et Claire, le réconfort qui console, sans toutefois faire oublier, et que, ensemble, ils puisent dans leur foi chrétienne le courage nécessaire pour supporter une bien douloureuse épreuve.